

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

SCI VERNAM - Aménagement d'un complexe de loisirs en lieu et place d'un ancien local SERNAM sur la commune de Libourne (33)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VERNAM

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Florent VERGNE

RCS / SIRET

8 3 0 4 3 7 1 0 9 0 0 0 1 0

Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41° Aire de stationnement ouverte au public	Création d'une aire de stationnement de plus de 50 places de parking en lieu et place de l'ancienne zone

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à réhabiliter les bâtiments existants (Ex. SERNAM) en complexe de loisirs et à réaliser deux zones de stationnement.

Le projet comportera trois zones homogènes:

- une zone de stationnement côté sud: 174 places
- un nouveau bâtiment d'une superficie de 6 289 m²
- une seconde zone de stationnement le long de la rue Chaperon Grangère : 89 places

Concernant les zones de stationnement visées par la présente demande d'examen au cas par cas, il est important de préciser que l'aire de stationnement principale côté sud est actuellement une zone de stationnement public d'une capacité de 135 places environ. Par conséquent, seule la zone de stationnement secondaire, située dans la continuité du bâtiment, est considérée comme une nouvelle activité de stationnement au sein du projet vis à vis de la situation existante.

4.2 Objectifs du projet

L'ancienne halle de livraison / logistique de la SNCF, dite "Halle SERNAM" aujourd'hui à l'abandon et désaffectée, présente un fort potentiel tant au point de vue architectural qu'au point de vue commercial pour la SCI VERNAM, qui souhaite redonner vie à ce lieu. La mairie de Libourne est favorable à la réhabilitation de cet ensemble en vue d'un projet d'espaces de loisirs, de sport et de restauration, composé de deux zones de stationnements.

Ce projet a donc pour objectif de réhabiliter une halle actuellement en friche avec mise aux normes réglementaires (notamment désamiantage des matériaux) et sous contrôle de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) comme précisé en annexe du document.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de démolition du bâtiment existant débuteront en Avril 2018 pour une période d'environ 3 semaines. Ces travaux consisteront en 3 phases distinctes:

- Démolition d'une partie du bâti existant
- Désamiantage
- Grenailage de la dalle existante d'une hauteur d'environ 1 m pour mise en conformité de l'accessibilité handicapé.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment et des aires de stationnement débuteront en Mai 2018 pour une période d'environ 6 mois.

La livraison du bâtiment aux preneurs pour l'aménagement est prévu mi-octobre 2018 avec une ouverture au public prévue mi-décembre 2018.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment réaménagé sera divisé en 2 locaux qui seront classés en tant qu'établissement recevant du public (ERP). La répartition des activités connues à ce jour sont les suivantes :

Local 1 (extension de la Halle Sud):

- un bowling
- un laser game
- un trampoline park
- un escape game

Local 2 (regroupe l'ancienne halle (partie centrale) + bâtisse d'entrée):

- un youpi parc
- une salle de sport
- un restaurant

Le projet est traité en coques vides pour le local 2 et la SCI VERNAM assurera l'exploitation des activités du local 1. Etant donné les activités futures, aucune activité n'est potentiellement visée par une rubrique des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le projet comportera également :

- une aire de stationnement principale de 174 places
- une aire de stationnement secondaire de 89 places.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie au sol de l'aire de stationnement principale	5 578 m ²
Nombre de places de l'aire de stationnement principale	174 places
Superficie au sol de l'aire de stationnement secondaire	3 383 m ²
Nombre de places de l'aire de stationnement secondaire	89 places

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Rue Chaperon Grangère
33 500 LIBOURNE

Coordonnées géographiques¹**Long. 44° 9' 1" N Lat. 00° 23' 6" N**

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Libourne est couverte par un PPRI approuvé le 16 juin 2003. Le site du projet est visé par une zone blanche au PPRI de la commune, zone pour laquelle aucun risque n'est connu à ce jour.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet. Aucun site référencé BASOL n'a été identifié sur la zone d'étude ou à proximité du site. De plus, une étude de pollution de l'état des sols a été réalisée sur le site et est jointe en annexe du document.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est classée en zone de répartition des eaux selon la zone ZRE 3301. La commune est soumise aux prescriptions de l'arrêté n°E2005/14 du 28/02/2005 - Complète et remplace l'arrêté du 28/04/1995 - Annexe AB
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site en projet n'est pas localisé au sein d'une zone NATURA 2000 mais à proximité : - Site FR7200660 : La Dordogne : située à environ 1 km à l'ouest du site en projet - Site FR7200661 : Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne située à environ 1 km au Nord Ouest du site en projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet - aucun prélèvement d'eau dans la nappe souterraine ne sera réalisé dans le cadre du projet. L'alimentation en eau potable se fera par le réseau d'adduction public.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet - aucun drainage ou modification prévisible des masses d'eaux souterraines n'est à prévoir. Les eaux pluviales seront collectées dans des noues enterrées sous les zones de stationnement avant rejet à débit régulé en infiltration dans le sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet - le projet ne sera ni excédentaire, ni déficitaire en matériaux. Le grenailage de la dalle existante sera réutilisé en sous-couche des zones de stationnement . L'excavation de la terre sur 20 cm des zones nouvellement bâties et des noues sera réutilisée pour la mise en oeuvre des espaces verts.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet - cf ci-avant.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de création d'un complexe de loisirs s'implantera en lieu et place d'un ancien bâtiment industriel (SERNAM). Le site existant est donc complètement imperméabilisé et urbanisé. Par conséquent, le projet n'aura pas d'incidence sur la faune et la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de ruissellement des zones imperméabilisées (toiture et voiries) du projet seront collectées via deux zones distinctes (Nord et Sud) avec présence de tranchées drainantes pour infiltration dans le sous-sol. Par conséquent, aucun impact sur le milieu NATURA 2000 situé à environ 1 km à l'Ouest du site n'est à prévoir.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet - absence de PPRT sur la commune de Libourne
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet - le projet est en dehors des zones inondable et n'a pas vocation à modifier la nature de la zone.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet - le projet ne présente pas d'activités pouvant générer des risques sanitaires (absence de tour aérofrigorifères, absence de rejets atmosphériques...)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit une fréquentation de 100 000 visiteurs par an, soit environ 300 personnes/jour. En tenant compte, de deux personnes par véhicule en moyenne, un flux d'environ 150 véhicules par jour est à prévoir. Etant donné que le parking public actuel présente une capacité de 153 places de parking, le flux de véhicule futur viendra compenser le flux de véhicules actuellement présents sur la zone.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les activités de loisirs prévues sur la zone seront réalisées à l'intérieur de bâtiments clos. De plus, les activités considérées comme les plus bruyantes seront le bowling et le laser game. Il est prévu de mettre en oeuvre un bardage double peau dont la peau intérieure sera micro perforée avec une isolation phonique permettant de réduire le bruit vers l'extérieur. Un état acoustique initial a été mené afin de vérifier la conformité au bruit du site (rapport en annexe). Le site sera également concerné par le trafic SNCF.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet - le projet ne générera pas de nuisances olfactives, aucun rejet atmosphérique n'est prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Sans objet - les activités du complexe de loisirs et les zones de stationnement ne généreront pas de vibrations (la salle de sport aura une activité de cours individuel uniquement générant moins de vibrations qu'une activité de cours collectifs.)</p> <p>La localisation du site à proximité de la gare de Libourne peut générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses du projet seront classiquement celles d'une aire de stationnement avec la présence de lampadaires destinés à éclairer les voies de stationnement selon le respect des normes en vigueur. Le fonctionnement et la coupure des luminaires et enseignes lumineuses seront réglés sur horloge crépusculaire, avec choix des luminaires LED orientés vers le sol. Le contexte urbain dans lequel est inscrit le projet ne fait pas de ces émissions lumineuses un impact sur l'environnement.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet - aucun rejet atmosphérique n'est à prévoir.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées sanitaires issues du restaurant, des sanitaires et des vestiaires, seront rejetées vers le réseau d'eaux usées communal.</p> <p>Les eaux pluviales du site seront collectées et infiltrées après traitement par séparateurs hydrocarbures dans le sous sol.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales de ruissellement des zones imperméabilisées (toiture et voiries) du projet seront collectées via deux zones distinctes (Nord et Sud) avec présence de tranchées drainantes pour infiltration dans le sous-sol, réparties de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - zone parking sud : tranchée drainante de 4ml de large pour une longueur de 30 ml : volume de stockage 25m3 - zone parking nord : tranchée drainante de 4ml de large pour une longueur de 175 ml : volume de stockage 147 m3
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les activités du site généreront des déchets non dangereux uniquement de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets ordures ménagères - Carton - Plastique - Verre <p>Ces déchets seront stockés pour chaque activité dans un local spécifique avant d'être évacués par les services municipaux.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un courrier du 06/09/17 de l'ABF autorise le projet avec recommandations. Le projet prévoit de mettre en oeuvre les recommandations de l'ABF. Le courrier de l'ABF est joint en annexe du document.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Après analyse des avis rendus par l'autorité environnementale, aucun projet situé à proximité n'a été identifié pouvant avoir un impact cumulé avec le projet dans un rayon de 200 m :

- Avis du 26/06/14: P-2014-038 Régularisation administrative pour un atelier de travail du bois - Lycée H Brulle - ICPE - LIBOURNE : Situé à 350 m à l'Est du site
- Avis du 22/03/10: P-2010-035 Extension Centre Commercial Carrefour - ICPE - LIBOURNE : Situé à 1.7 km au Sud-Est du site
- Avis du 15/06/16: P-2016-314 Aménagement Quais Libourne à Libourne : Situé à 1 km à l'Ouest du site
- Avis du 22/01/16: P-2016-126 Aménagement de pontons flottants pour bateaux - LIBOURNE Loi sur l'eau : Situé à 1 km à l'Ouest du site

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement d'un complexe de loisirs en lieu et place d'une ancienne halle en friche sur la commune de Libourne ne générera pas d'effet notable sur l'environnement ou la santé humaine au vu de la situation actuelle du site.

Au vu de la nature des activités du projet et de l'environnement dans lequel il s'inscrit, nous n'estimons pas nécessaire la réalisation d'une évaluation environnementale pour le projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Mesure de bruit dans l'environnement du site - Etat initial
Annexe 8 : Etude de la pollution des sols - SNCF - 2013
Annexe 9 : Courrier de l'ABF
Annexe 10 : Synthèse de l'inventaire des espaces naturels sensibles identifiés

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

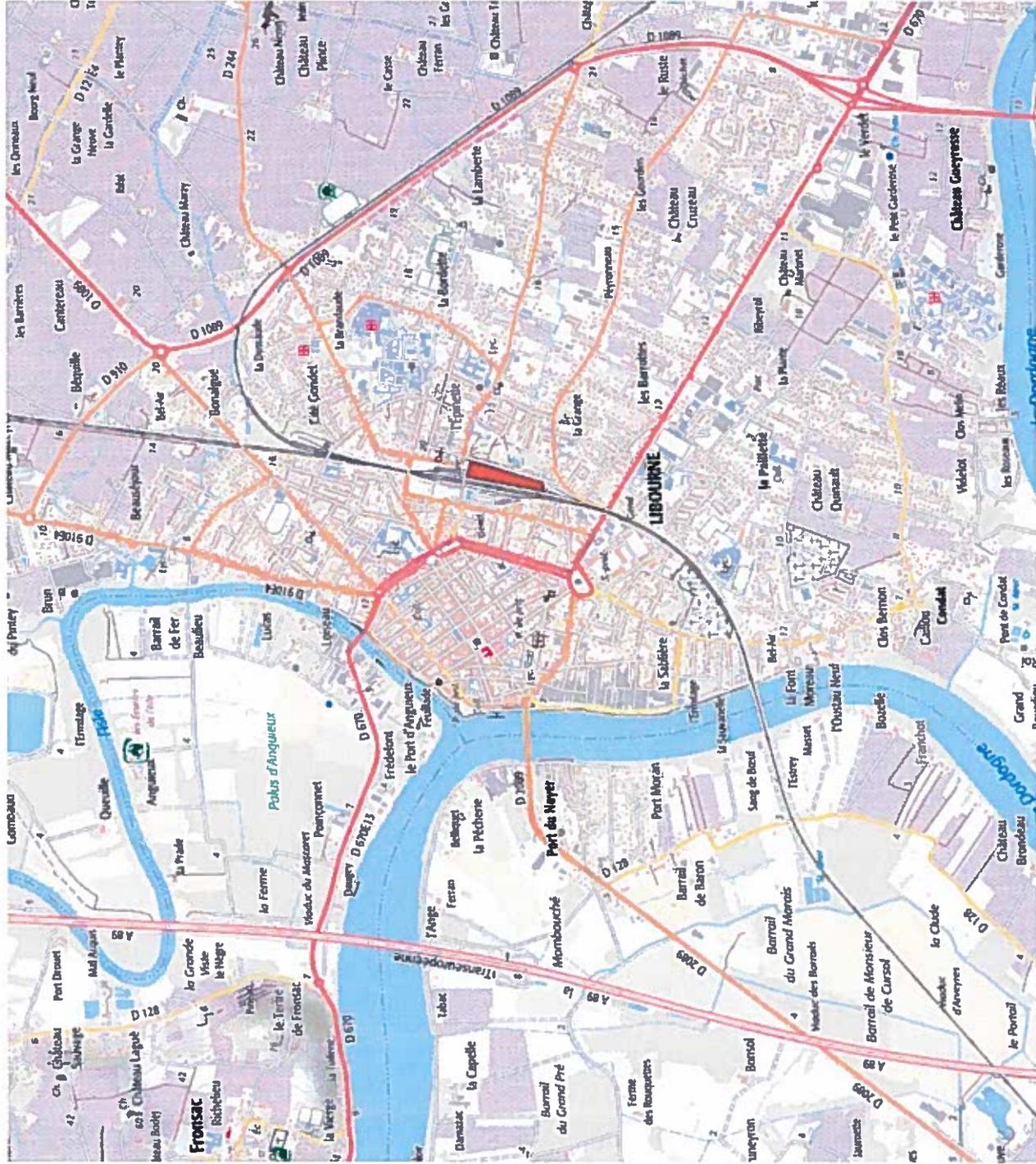
Fait à Libourne

le, 16 octobre 2017

Signature

SCI VERNAM
RCS Libourne 830437109
Siret 83043710900010 / APE 4110B
114 av Gal de Gaulle BP 253
33506 Libourne

Fleur VERGNES
Secrétaire SCI VERNAM.



Plan de situation 1/25 000

Maître d'Ouvrage : SCI VERNAM

N : D 1079

Date : 26/07/2017

MOULIN

PROJET : PROJET D'AMENAGEMENT D'UN COMPLEXE DE LOISIRS

HALLER Architecture

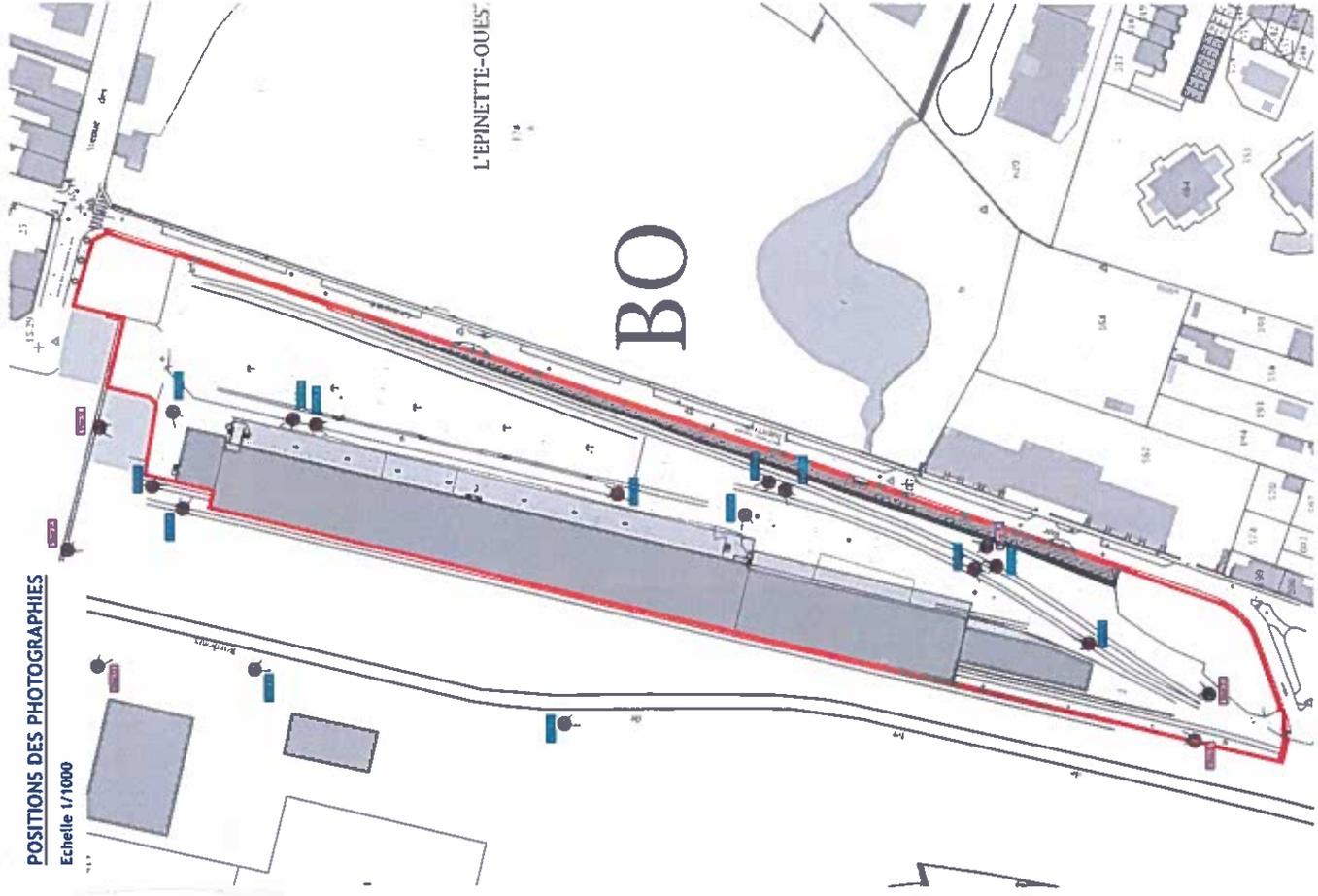
Phase : PC

Situation : PROJET

Ce plan est la propriété exclusive de la SARL HALLER Architecture. Il ne peut être reproduit, copié ou exploité sans autorisation.

POSITIONS DES PHOTOGRAPHIES

Echelle 1/1000



Propriété de S.C.I VERNAM

Environment proche
Environment lointain

PHOTOGRAPHIES - ENVIRONNEMENT PROCHE

Bâtiment en briques



Halle historique



Bâtiment en béton



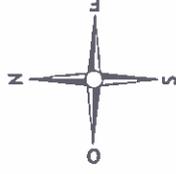
Bâtiment métallique



PHOTOGRAPHIES - ENVIRONNEMENT LOINTAIN



PC 7 et PC 8



N° D 1079

Maître d'ouvrage : S.C.I VERNAM

PROJET : PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN COMPLEXE DE LOISIRS

Phase : PC

Situation : EXISTANT

A2

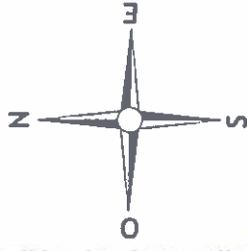
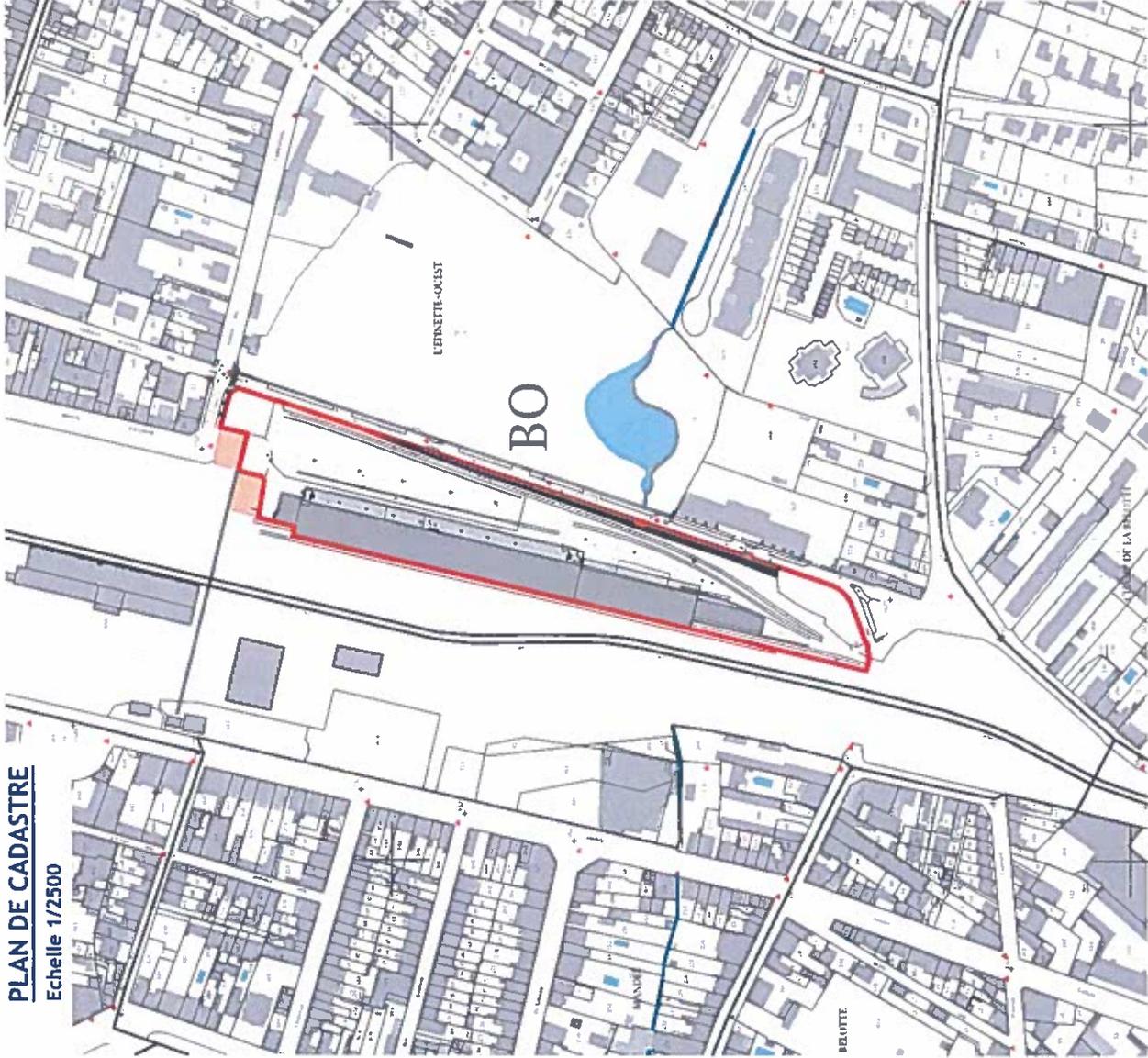
devis : 04/08

HALLER
Architecture

Ce plan et la propriété encluse de la S.C.I. HALLER Architecture, EIRL sont déposés. Toute réimpression, copie ou report sur autres supports.

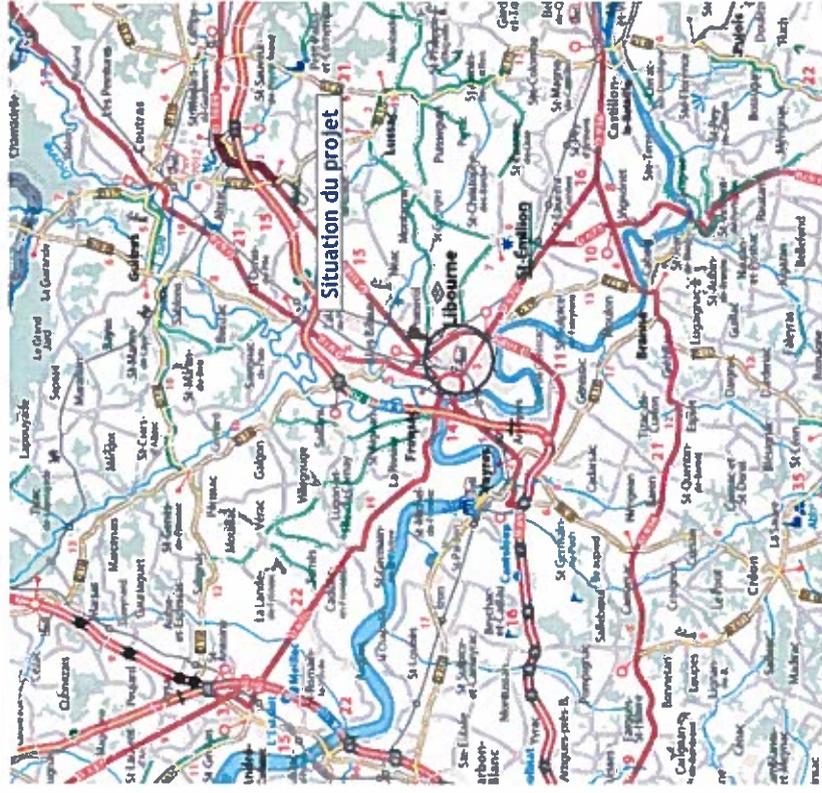
PLAN DE CADASTRE

Echelle 1/2500



PC 1

PLAN DE SITUATION



Convention d'utilisation par la Mairie pour la SCI VERNAM

Propriété de S.C.I VERNAM



Maître d'Ouvrage : S.C.I VERNAM

PROJET : PROJET D'AMENAGEMENT D'UN COMPLEXE DE LOISIRS

Phase : PC

A3

HALLER
Architecture

N: D 1079

Date: 07/08/2017

INDICE: 00/00

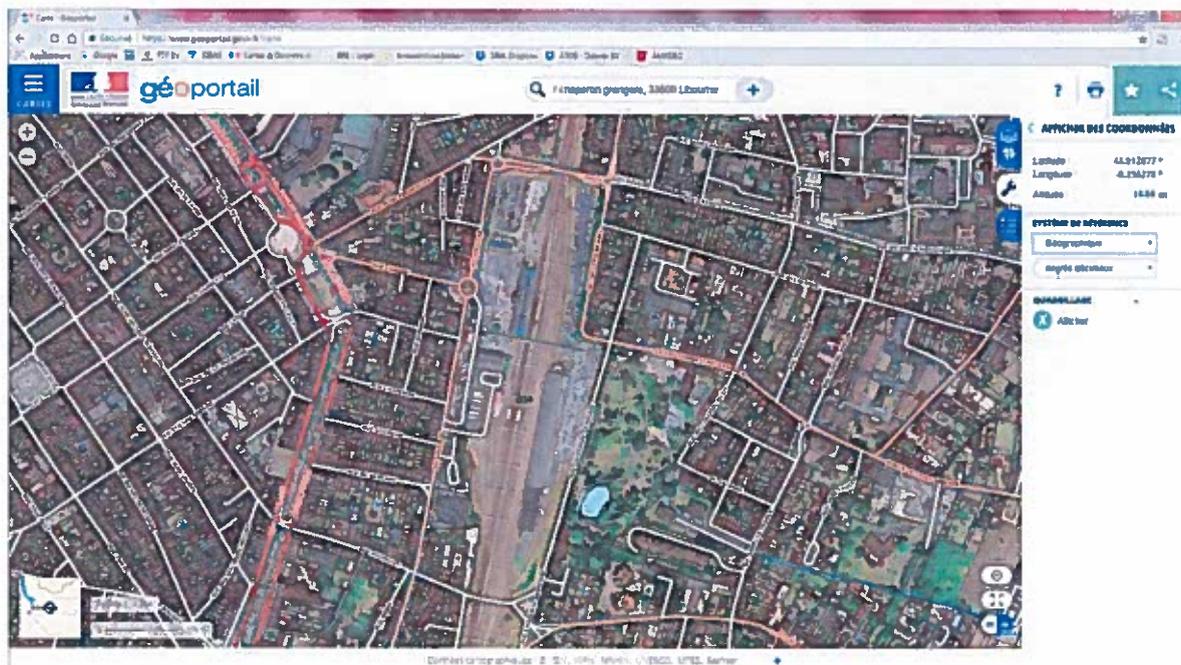
Ce plan est la propriété exclusive de la SARL HALLER Architecture. Il ne peut être reproduit - copié ou exploité sans autorisation.

SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX DU SITE EN PROJET

SCI VERNAM – Rue Chaperon Grangère – 33500 LIBOURNE

Consultation des sites en date du 21 septembre 2017.

Coordonnées géographiques du site :



Localisation vis-à-vis des zones protégées (Natura 2000)

